

académie  
Versailles **E**

Collège Nicolas Flamel  
23 boulevard de l'Europe  
95300 PONTOISE  
Tél. 01 30 30 16 76  
Fax 01 30 31 90 89

**OSNY**  
FOOTBALL CLUB

# Section Sportive Football

## Collège Nicolas Flamel

### 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>



<http://www.clg-flamel-pontoise.ac-versailles.fr/>

Collège Nicolas Flamel : 01 30 30 16 76

Mr LAUREC (Enseignant responsable) : [jean.laurec@ac-versailles.fr](mailto:jean.laurec@ac-versailles.fr)

## Journée de détection

La section sportive est ouverte AUX FILLES COMME AUX GARÇONS. Les candidats sont admis après avoir été sélectionnés au niveau sportif.

Pour les entrants en 6e :

- Mercredi 31 mai 2023 de 13h00 à 16h30 pour les filles
- Mercredi 19 avril 2023 de 13h00 à 16h30 pour les garçons

Tests physiques et techniques – Matches à effectif global.

Pour les élèves déjà au collège et souhaitant l'intégrer sur un autre niveau, une détection interne est prévue courant juin 2023.

→ Dérogation et affectation :

L'affectation dans le collège Nicolas Flamel est effectuée par les services de la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Education Nationale). Les élèves qui ne sont pas issus du secteur du collège doivent solliciter une dérogation auprès du directeur de l'école primaire pour l'entrée en 6e . Ils doivent passer le concours d'entrée dans la section sportive.

## Les entraînements :

Les élèves sont répartis en quatre groupes d'entraînement de 2h : 6<sup>e</sup> -5<sup>e</sup> filles, 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> garçons, 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> filles et 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> garçons. Ces élèves ont un emploi du temps aménagé qui leur permettent d'avoir un ou deux entraînements suivant les semaines.

Sur l'année 2022/2023 :

- Le mardi de 16h05 à 17h55 : 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> garçons en semaine A et 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> garçons en semaine B
- Le jeudi de 8h20 à 10h15 : 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>, filles et garçons
- Le vendredi de 8h20 à 10h15 : 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>

Les élèves participent aux compétitions UNSS « Excellence » de football et de futsal, contre d'autres sections sportives.

## Objectifs poursuivis :

### D'un point de vue éducatif :

- Développer et renforcer le goût de l'effort, la concentration
- Agir selon des règles sécuritaires afin d'adopter un comportement responsable et citoyen
- Renforcer la coopération, la solidarité et l'entraide au sein d'un groupe dans le respect de l'autre et de l'esprit sportif.
- Assumer des rôles sociaux (coach, arbitre) et être plus autonome dans sa pratique du football
- Contribuer à la valorisation de la réussite des élèves au travers de leur réussite sportive

### D'un point de vue sportif :

- Développer une motricité spécifique au football par une pratique approfondie
- Permettre aux élèves de s'épanouir à travers la pratique d'une activité qu'ils affectionnent
- Développer une culture fine de cette activité au niveau technique et tactique
- Rencontre avec des élèves de sections sportives appartenant à des établissements différents
- Sensibiliser les élèves à l'importance d'une pratique régulière

## Engagements :

**EN ENTRANT DANS LA SECTION, L'ELEVE S'ENGAGE POUR UNE DUREE DE 2 ANS DANS LA SECTION SPORTIVE DE LA 6E A LA 5E.**



**En fin de 5<sup>e</sup>, la place de chacun.e est remis.e en cause, en passant par une seconde détection, pour pouvoir continuer en 4<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup>.**

Ainsi, il s'engage à suivre la totalité de l'horaire obligatoire d'EPS et à participer aux compétitions UNSS. L'appartenance à la section sportive scolaire de football doit entraîner chez les élèves une attitude positive, en sachant que c'est une chance de pouvoir progresser et d'être valorisé dans le sport qu'ils affectionnent, ainsi que d'exprimer des compétences pouvant contribuer à leur réussite scolaire. Ils s'engagent donc à participer au rayonnement sportif de l'établissement.

La licence UNSS, obligatoire, est à hauteur **de 30€ par élève**. Ils auront alors accès à l'ensemble des activités de l'association sportive du collège, ainsi qu'à une tenue d'entraînement.

■ Le suivi scolaire :

Un bilan est effectué avec les équipes pédagogiques en charge des élèves de la section lors des conseils de classe. Les élèves sont évalués et une appréciation apparaît sur le bulletin. En cas de défaillance ou de baisse trop importante des résultats, la participation aux créneaux d'accompagnement personnalisé ou d'aide aux devoirs peut être rendue obligatoire. De plus, l'élève peut être exclu temporairement de la section le temps de retrouver des résultats scolaires répondant aux exigences.

■ Le suivi sportif :

Tout au long de l'année scolaire, les élèves seront suivis au niveau sportif (résultats, progression...). Il sera demandé à l'élève de faire un bilan sur ses propres résultats tout au long de sa scolarité en section sportive afin de le responsabiliser et de le rendre lucide sur sa pratique.



# DOCUMENT DE RENTREE :

Madame, Monsieur, Les élèves,

Votre enfant fait partie de la section sportive football du collège Nicolas Flamel, et c'est avec grand plaisir que nous souhaitons mettre en œuvre les moyens de le/la faire progresser au maximum.



## 1. Engagements

Les élèves s'engagent pour une durée de 4 ans, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Cela implique quelques engagements de leur part :

- **Respecter** du règlement intérieur et spécifique à l'EPS chaque instant
- **Fournir une dispense médicale** indiquant une inaptitude à la pratique sportive à Mr VERGE-DEPRE et l'enseignant
- Avoir **une tenue appropriée** à la pratique du football
- **Représenter le collège et la section sportive** lors des compétitions et adopter un devoir d'exemplarité, tant en dehors que sur le terrain.
- **Être informé** que tout avertissement officiel, quel qu'en soit la cause, la discipline ou le contexte, sera examiné et pourra remettre en cause ma place au sein de la section

## 2. Déroulement des cours

Les élèves sont répartis en deux groupes d'entraînement de 2h : 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>. Ces élèves ont un emploi du temps aménagé qui leur permettent d'avoir un ou deux entraînements suivant les semaines.

→ Cela fait donc 3h d'entraînement par semaine d'un point de vue global

Les élèves attendent leur enseignant dans la cour du collège, qui vient les chercher et montent tous ensemble sur le stade. Ils auront un temps d'accès au vestiaire leur permettant de se changer. En fin de séance, l'enseignant les ramène au collège s'ils n'ont pas fini leur journée, ou les libère directement au stade. Les horaires :

- 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> → le mardi de 16h05 à 17h55 en semaine A et tous les jeudis de 8h20 à 10h15.
- 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> → le mardi de 16h05 à 17h55 en semaine B et tous les vendredis de 8h20 à 10h15.

## 3. Objectifs de la section sportive

Les objectifs principaux de la section sportive football sont de faire progresser au maximum les élèves dans leur pratique du football, ainsi que de les valoriser à travers une activité qu'ils affectionnent. Cela demande donc un investissement de la part des élèves pour réussir car ils sont les principaux acteurs(trices) du dispositif. La section est complémentaire à une pratique en club, et perd de son sens si elle n'y est pas associée. Les joueurs(ses) sont donc encouragés à en faire partie. Un partenariat est en place avec le OSNY FC. Libre aux familles de choisir bien évidemment de choisir le club auquel les élèves font partie.



#### **4. Adhésion à l'Association Sportive du collège**

Les élèves seront amené(e)s à participer aux compétitions de football et futsal UNSS contre d'autres collèges du département, voire plus éloigné en fonction des résultats obtenus. Des sorties ou activités peuvent également être organisées.

Nous demandons donc à ce que chacun(e) adhère à l'association sportive du collège Nicolas Flamel. La cotisation pour est de **30€**. Par cette adhésion, il/elle aura également accès aux autres activités proposées à l'AS que sont le badminton, le basketball, le judo, le multisport et la danse.

Le règlement peut se faire par chèque à l'ordre de « AS Nicolas Flamel » ou en espèce. Si le règlement est déjà fait, veuillez ne pas tenir compte de cette partie.

#### **5. Renseignements**

NOM Prénom de l'élève : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Club : .....

Catégorie : .....

Niveau : .....

Poste(s) occupé(s) : .....

Souci de santé à signaler chez l'élève (diabète, asthme, ...) :